

Contrat d'Engagement Éducatif (CEE)

4 à 5 jours par semaine d'accueil de loisirs (vacances d'automne 2020) + réunions de préparation

QUALIFICATION REQUISE

BAFA (complet, en cours ou en projet selon la composition de l'équipe)

MISSIONS

Mise en place d'un projet d'animation, encadrement, organisation matérielle et pédagogique des activités.

RÉMUNÉRATION

Selon convention collective ALISFA.

Indice 311 soit 83,51 € brut/jour + prime réunion et/ou garderie

CANDIDATURE

Candidature à envoyer à Mustafa Ozpinar - responsable enfance à VHB

enfancevhb@orange.fr